BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

AU MANITOBA

Le ministère Norris vien^t de présenter à la législature manitobaine un projet de loi demandant le rappel pur et simple de la clause 258 du réglement Laurier-Greenway.

Or, cette clause, elle autorisait l'enseignement bilingue au Manitoba.

La voici:

Lorsque dix élèves, dans une école, parleront le français ou une langue autre que le français comme langue maternelle, on donnera l'enseignement à ces élèves en français ou dans telle autre langue, et en anglais, en suivant le système bilingue.

C'est aussi clair que c'est brutal: par la volonté d'un Thornton quelconque, ministre de l'Education dans le cabinet Norris, il n'y aura plus, en dépit du droit et malgré le bon sens, que des écoles unilingues, dans la province du Manitoba.

Et le projet Thornton ne manquera pas d'être adopté définitivement par la législature provinciale: ils sont quarante contre huit, là-dedans, pour décréter l'abolition des écoles bilingues du Manitoba et pour déchainer contre la langue française la persécution accoutumée.

Et voilà où nous en sommes, dans un pays qui se prétend civilisé, du respect des droits garantis à ceux qui ne sont pas le grand nombre.

Ce qui vient de se passer dans les chambres manitobaines avait eu comme prélude une comédie qu'il est bon de ne pas ignorer.

Il fallait dénigrer les écoles bilingues pour se donner un prétexte de les abolir. Et cette tâche avait été assumée par quelques instituteurs fanatiques de langue anglaise, membres du School Master' Club et valets du gouvernement.

Or, voici la petite aventure qui vint gâter leur travail sans, toutefois, les empècher de conclure à la nécessité de faire disparaître du Manitoba l'enseignement bilingue.

Sous le titre: Ignorance et fanatisme, le Manitoba du 23 février raconte comme il suit ce qui s'est passé au beau milieu des délibérations de cette valetaille aplatie:

"A une assemblée du School Masters' Club, tenue le 14 février, trente-cinq des têtes dirigeantes des maisons d'éducation de Winnipeg ont passé une résolution réclamant l'abolition de l'engnement bilingue.

413